

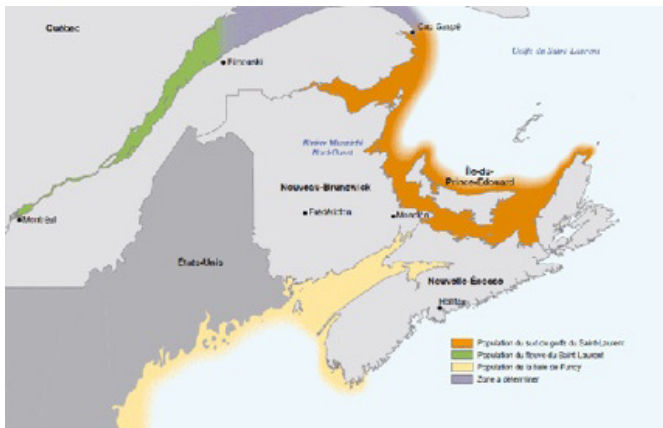
Historique du projet de réintroduction du BAR RAYÉ DANS LE SAINT-LAURENT



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

L'Opération Renaissance est un des projets fauniques les plus ambitieux réalisés au Québec. Trois objectifs étaient recherchés par ses promoteurs, soient de démontrer l'esprit conservatisme des chasseurs et des pêcheurs, de relancer une activité importante et de redonner une plus grande accessibilité aux communautés au Saint-Laurent.

du Québec (FAPAQ) donnait au bar rayé du Saint-Laurent le statut d'espèce éteinte. Quelques années plus tard, en novembre 2004, ce comité fut imité par le Comité pour la sauvegarde des espèces en péril au Canada (COSEPAC) du gouvernement fédéral qui le désigna comme « population disparue du pays ».



Localisation des trois populations de bar rayé au Canada
Source: <http://www.dfo-mpo.gc.ca>

Le bar rayé *Morone saxatilis* est un poisson anadrome que l'on retrouvait en abondance dans le fleuve Saint-Laurent, du lac Saint-Pierre à Kamouraska, au début du XX^e siècle. Sa chair blanche et délicate était particulièrement convoitée par les pêcheurs commerciaux, alors que sa grande combativité faisait le bonheur des pêcheurs sportifs. La plus grosse prise connue est de 11 kg. La pêche commerciale permettait de capturer de 10 à 50 tonnes de bars rayés par année. Toutefois, dès 1955, la population de bars rayés commença à chuter. À partir de ce moment, les captures se raréfièrent pour finalement disparaître complètement des pêcheries commerciales en 1965, puis de la pêche sportive, peu de temps après. En 1996, le Comité consultatif sur la faune menacée ou vulnérable de la Société de la faune et des parcs

Cette disparition, la seule qui se soit produite pour une espèce de poisson dans le Saint-Laurent, a été attribuée à un concours exceptionnel de conditions défavorables. Ces causes ont été difficiles à cerner du fait que peu d'informations biologiques concernant la population originelle ont été conservées. Cependant, en réfléchissant sur des données d'époque, monsieur Jean Robitaille, biologiste, a tout de même pu déduire que le dragage du fleuve aux fins de la circulation maritime, particulièrement celui d'un tronçon nommé « traverse du nord de l'île d'Orléans », a confiné la population de bars dans un secteur où ils ont subi une surexploitation par les pêches commerciale et sportive.

Vers la fin des années 1990, constatant que la santé du Saint-Laurent s'était améliorée et que les facteurs ayant causé la disparition du bar pouvaient être contrôlés, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) ainsi que monsieur Robitaille ont commencé à réfléchir à l'idée de réintroduire le bar rayé dans le fleuve. Cette idée a fait son chemin et le projet a été soumis pour évaluation à un comité consultatif composé de représentants de la FAPAQ, de Pêches et Océans Canada, de l'Université Laval et de monsieur Robitaille lui-même. En juin 2001, le comité a déposé un plan d'action dont le cœur était une stratégie d'ensemencement de bars élevés en pisciculture à partir de géniteurs provenant de la rivière Miramichi. C'est à ce moment que la FédéCP, en partenariat avec la FAPAQ, a pris en charge la direction de ce projet, que l'on a nommé Opération Renaissance.

La première action planifiée du projet a été une tournée de rencontres d'information afin d'aller chercher l'appui des communautés riveraines du Saint-Laurent. Ainsi, en 2002, des rencontres ont eu lieu dans des municipalités sises dans les aires de distribution favorable au bar rayé. Une équipe de la FédéCP et du gouvernement s'est déplacée pour l'occasion dans une quinzaine de municipalités, dont l'Île-aux-Grues, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières, Lévis et Québec.

Le programme d'ensemencements a pour sa part été entamé par la capture de 2 185 jeunes de l'année dans la rivière Miramichi, le 22 juillet 2002. De ce nombre, près de 1 000 individus ont été ensemencés dans le fleuve à la hauteur de Saint-Jean-Port-Joli, une région offrant des conditions idéales de température et de salinité pour l'espèce. Les autres ont été acheminés vers la pisciculture de Baldwin-Mills¹ afin de servir de géniteurs pour la production éventuelle. Cette opération a été réalisée grâce à la participation d'une équipe de la FAPAQ.

L'année 2003 a été marquée par la mise à niveau des installations de la pisciculture de Baldwin-Mills grâce à la contribution financière de 530 000 \$ de la Fondation HydroQuébec pour l'environnement. Au fil des ans et malgré certains problèmes rencontrés à cette station piscicole, il a été possible d'assurer l'ensemencement de bars de différents âges. À ce jour, quelque 34 millions de larves, 17 000 juvéniles et environ 3 500 bars adultes ont été libérés dans le fleuve et la population actuelle s'est reconstituée à partir de ces poissons.

L'Opération Renaissance a rapidement pris son envol. Dès 2003, tôt après le début des ensemencements, les pêcheurs sportifs ont commencé à attraper des bars. De quelques-unes, les prises sont rapidement passées à quelques dizaines. Ceci était tout à fait surprenant considérant le nombre limité de bars ensemencés. En 2005, étant donné la vulnérabilité du bar à la pêche, la FédéCP, aidée de son réseau de bénévoles et de plusieurs organisations, a procédé à l'installation sur les rives du fleuve Saint-Laurent de quelques milliers d'affiches de sensibilisation à la préservation du bar rayé, informant les pêcheurs qu'il est protégé par règlement et qu'il faut remettre

à l'eau toute prise accidentelle. Le programme Interactions communautaires du gouvernement fédéral a été un partenaire majeur de ce projet.

En 2004, parallèlement aux actions de la FédéCP, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec mettait sur pied un réseau de suivi basé sur la participation de pêcheurs commerciaux et d'inventaires fauniques. Ce réseau démontre jusqu'à maintenant la croissance surprenante de la population.

Finalement, une autre étape importante a été franchie en 2009 alors que Pêches et Océans Canada, en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, s'est engagé dans la mise sur pied d'un programme de rétablissement. Ce programme élabore les actions qui doivent être réalisées afin d'assurer la réussite de projet de rétablissement. Il a été publié en juin 2011.

Bref, la reproduction naturelle du bar a été confirmée à l'automne 2008 par les spécialistes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Depuis, deux sites de fraye ont jusqu'à maintenant été identifiés à Montmagny et à Rivière-Ouelle. La dernière étape est à l'horizon, celle de permettre aux pêcheurs sportifs de pêcher le bar rayé dans un des plus beaux sites de pêche qui soit.

¹ <http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/station-piscicole-baldwin.jsp>